

# REPUBLIQUE FRANCAISE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## MAIRIE DE SAINT -YBARS

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales)

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**Le Conseil se réunira à La Mairie**

*Le Mardi 09 Février 2016*

*A 20h30*

*Affiché le 02 Février 2016*

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### ORDRE DU JOUR

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Session ordinaire

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- Approbation du procès verbal de la séance du 14 Décembre 2015,
- Délibération pour les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S),
- Délibération pour le remboursement, aux agents des services techniques, des frais médicaux chez un docteur agréé pour le renouvellement de leur permis poids lourds,
- Délibération pour le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association la Vitalité Eparchoise dans le cadre de la restauration des santons à l'église,
- Délibération pour autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition du bar "Le Paradisio" à la base de loisirs,
- Questions diverses.

Le Maire

Francis BOY